



**Décision du n° 16.00.140.005.0 du 27 avril 2016**  
**désignant un organisme pour certains modules d'évaluation de la conformité des instruments de mesure**

**Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,**

Vu la directive 2014/32/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des Etats membres concernant la mise à disposition sur le marché d'instruments de mesure, dans sa rédaction issue de la directive déléguée (UE) 2015/13 de la Commission du 31 octobre 2014 modifiant l'annexe III de la directive 2014/32/UE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'étendue de débit des compteurs d'eau, notamment ses article 27, 28, 29, 31, 36 et 38 ;

Vu le décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure ;

Vu la décision de désignation de la société Tri Pesage Service n° 11.00.110.002.0 du 10 mai 2011 ;

Vu l'instruction n° 16.00.100.001.1 du 26 avril 2016 ;

Vu l'attestation d'accréditation COFRAC n° 3-1244 rev. 0 du 1<sup>er</sup> mars 2016,

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

La société TRI PESAGE SERVICE, 10 rue Louis Vicat, Paris 15<sup>ème</sup>, est désignée pour effectuer les tâches relatives à l'évaluation de la conformité des instruments de mesure, prévues par la directive susvisée, comme indiqué dans le tableau ci-après :

<b>Catégories d'instruments</b>	<b>Modules d'évaluation de la conformité</b>
Instrument de pesage à fonctionnement automatique (MI-006) Trieurs étiqueteurs à fonctionnement automatique	F

**Article 2**

La présente décision est valable pour une durée de quatre ans.

**Article 3**

Le directeur général des entreprises est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin officiel de l'administration centrale des ministères économiques et financiers

et notifiée à la Commission européenne et aux autres Etats membres au moyen de l'outil de notification électronique géré par la Commission européenne.

Fait le 27 avril 2016

Pour le ministre et par délégation :  
La cheffe du bureau de la métrologie

*Signé*

C. LAGAUTERIE